



Communiqué de presse

Fermeture des sites de Pole Emploi les après midi. Préavis de grève le 8 février 2016

La Direction régionale de Pole Emploi Rhône alpes déploie à partir du 8/2/16 un nouveau dispositif appelé « Accueil rénové ou Accès direct à son conseiller » qui repose sur la fermeture des agences tous les après-midi.

Le projet subtilement présenté par l'employeur « accès direct à son conseiller » ou accueil rénové prévoit de recevoir les après midi uniquement sur rendez vous. L'agent d'accueil filtrera ainsi les entrées de l'après midi par portier vidéo. P Emploi voit dans ce dispositif une manière pour les conseillers de se consacrer à l'accompagnement des demandeurs qui leurs sont affectés et d'en faire plus pour ceux qui ont en le plus besoin.

P Emploi mise ainsi sur le numérique pour éviter la venue des demandeurs d'emploi sur sites : Les usagers sont fortement incités à communiquer par courriel, à trouver des réponses via des services dématérialisés sur le site P Emploi ou sur des plate formes de service numériques.. L'objectif- est d'éviter leur venue sur site pour solliciter une réponse immédiate

Le déploiement de la fermeture des sites dans les régions tests provoque déjà une déstabilisation complète de l'organisation du travail. L'agressivité et les tensions montent, et une avalanche des sollicitations par téléphone, par mails accompagnent le quotidien des équipes.

Cette fermeture des sites va de pair avec l'obligation pour tous les demandeurs d'emploi de s'inscrire à partir de mars via le canal internet. (Nouveau parcours du demandeur d'emploi).

P Emploi affirme vouloir consacrer plus de temps à ceux qui en ont le plus besoin alors que l'inscription par internet va mettre en difficulté des publics peu familiers de l'internet.

Pour nos organisations syndicales, l'ensemble de cette restructuration est indigne d'un service public, comme Pôle Emploi. Les services numériques sont un des canaux d'accès mais ne doivent pas devenir une obligation pour nos usagers. Le risque est qu'une partie de ces publics découragés ne s'inscrivent même plus comme les dissuadés d'autres pays européens. (Les chiffres d'inscrits diminuant ainsi de fait).

Cette stratégie de dématérialisation des contacts risque aussi à terme de réduire les sites et des emplois

Les organisations syndicales SUD, CGT et SNU Appellent les agents à faire grève le 8 février pour signifier notre refus de la fermeture du service public l'après midi et demander l'ouverture aux flux spontanés les après midi, avec des renforts pour assurer sa mission de service public

Pour le SNU Rhône Alpes

Viviane Fernandez 06 72 13 19 77 St Etienne
Catherine Albout 06 18 46 52 44 Lyon
Carole Genin 06 61 51 73 55 Grenoble

Lyon le 3/2/16